



Appel à candidatures

**POUR LES PORTEURS
DE PROJET**

incubation@uvs.edu.sn

Report de la date de dépôt des candidatures : 10 au 25 mars 2021



1. Contexte et justification

a. Contexte

L'UVS a pour mission de délivrer des enseignements de qualité et de contribuer au développement du pays. Consciente de ces défis, et mue par l'ambition de se positionner parmi les universités de référence, l'UVS a mis en place un dispositif pour la promotion des initiatives de développement local.

C'est dans ce contexte que l'Université virtuelle du Sénégal en collaboration avec la Délégation générale à l'entrepreneuriat rapide des Femmes et des Jeunes (DER/FJ) lance un appel à projets pour la sélection des porteurs de projets sur toute l'étendue du territoire.

Cette première édition regroupera 30 porteurs de projets répartis dans 9 sites d'incubation(EN0)(voir annexe).

Les incubés seront suivis sur une période de pré incubation de 9 à 12 mois selon l'état d'avancement de leur projet, ils bénéficieront également de plusieurs sessions de formation et d'un accompagnement sur mesure pour mieux conduire leur projet.

b. Objectif

L'objectif du présent appel à projets est de :

- Sélectionner des projets innovants pour participer à un programme de pré incubation de 9 à 12 mois ;
- Mettre à disposition des porteurs de projets des espaces de co-working avec une connectivité Internet haut débit ;
- Mettre en place un programme d'incubation personnalisé dispensé par des structures d'accompagnement ;
- Dispenser un programme de formation à travers des modules sur le leadership, l'entrepreneuriat, le développement personnel, etc ;
- Mettre en réseau les porteurs de projets avec l'écosystème entrepreneurial pour des sessions de coaching et de mentorat ;
- Mettre en place un dispositif de financements des projets les plus pertinents et les plus aboutis ;

2. Candidats éligibles

Cet appel à candidatures s'adresse à toute personne âgée entre 18 et 40 ans basée au Sénégal ayant un projet innovant qui répond à une problématique locale à fort impact social autour des secteurs ci-après : éducation, le digital, l'agriculture, l'élevage, la santé, l'énergie et l'intelligence artificielle.

Cet appel cible des projets à différents stades de développement : idée de projet, prototypage, recherche de financement, etc.

Cependant, les projets bénéficiant déjà d'un accompagnement par ce programme ne sont pas éligibles.

Aussi, un porteur de projet ne peut soumettre plus d'un projet et il ne peut être associé à un autre projet candidat.

3. Critères d'évaluation

Les projets soumis seront examinés selon des critères définis par un comité de sélection constitué ainsi :

- **Les partenaires** : DER/FJ - UVS ;
- **Les prestataires** : structures d'accompagnement et de formation ;

Les projets présentés seront évalués sur la base des critères suivants :

- **Innovation**
- **Pertinence** : répondre à une problématique locale
- **Faisabilité** : le porteur de projet est-il conscient des limites ? les objectifs sont-ils atteignables ?
- **Potentiel économique** : le marché est-il bien identifié ?
- **Impact du projet/retombées** : les impacts sont-ils pertinents pour l'écosystème local ?
- **Perspective de valorisation** : le modèle est-il répliquable à une plus grande échelle ?

NB : en plus du document de projet, le candidat devra transmettre une capsule vidéo de 2 minutes maximum dans laquelle il explique son intérêt pour le projet, la pertinence et l'état d'avancement du projet.

4. Informations pratiques

● Report de la date de dépôt des candidatures : 10 au 25 mars 2021

Les projets et les capsules vidéos doivent être soumis via le lien ci-après : incubation@uvs.edu.sn

● Audition des candidats : 30 mars au 02 avril 2021

Les porteurs de projet pré-sélectionnés seront conviés à des auditions pour défendre leur projet sous forme de pitch qui se tiendra en ligne.

Ceux qui ne disposent pas d'internet pourront se rendre à l'ÉNO le plus proche de leur zone de résidence.

● Notification des projets sélectionnés : 05 avril 2021

Les projets sélectionnés recevront une notification par email/SMS et seront annoncés publiquement via nos canaux de communication au **plus tard le 07 avril 2021**.

5. Obligations

- Tout projet soumis ou sélectionné reste la propriété intellectuelle du porteur du projet, qui en détient totalement les droits moraux et patrimoniaux, sans cession ni rémunération à l'UVS et la DER/FJ qui n'ont aucun droit de modification ou d'intervention sur le projet.
- Toutefois, tous les porteurs de projets sélectionnés autorisent le comité de suivi à travers ses partenaires et prestataires, à reproduire, distribuer, afficher et utiliser leurs informations personnelles (nom et prénom, photos), les informations sur le projet (nom, logo, descriptif et éléments visuels) via leurs médias de communication.
- Les porteurs de projets sélectionnés devront s'engager à mentionner le soutien apporté par l'UVS et la DER/FJ et à intégrer leurs logos dans leurs actions de communication et réalisations, découlant directement ou indirectement de cette période d'incubation.

6. Contacts

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à envoyer un mail à : incubation@uvs.edu.sn

